



## L'AMSC à la loupe

**Question :** Quel est le rôle du comité technique et éducatif (CTE) par rapport à l'ancien comité technique?

**Réponse :** Le CTE, récemment restructuré, s'est vu confier un mandat plus large et clair. L'introduction de l'éducation dans son mandat va bien au-delà de l'ancien mandat du comité technique. Le comité examinera dorénavant comment transférer la théorie et la base de nos méthodes d'enseignement et de nos techniques de ski à la mise en œuvre de ces principes sur la neige par divers moyens, y compris la révision du programme d'études, les normes d'évaluation et de certification, l'apprentissage en ligne, les vidéos d'enseignement et les stratégies d'entraînement des formateur-trice-s. Le personnel et les bénévoles du comité solliciteront l'avis de la collectivité des formateur-trice-s, des spécialistes en matière d'éducation et de théorie de l'apprentissage, des administrateurs des écoles de neige et de l'industrie des stations de ski. Le nouveau comité sera composé de représentants régionaux, de représentants du comité Le ski au féminin (WIS), de membres du personnel et de spécialistes. Essentiellement, le CTE est un groupe de recherche et de développement de l'organisation qui favorise des moyens nouveaux et innovants pour faire progresser la profession de moniteur ou de monitrice de ski.

**Question :** Qu'est-ce qui changera dans nos produits et nos méthodologies sous la nouvelle direction?

**Réponse :** Le CTE et le personnel viennent de recommencer à travailler ensemble pour déterminer ce qui sera accompli dans les semaines et les mois à venir. Un sondage vient d'être lancé par le CTE, et d'autres commentaires seront recueillis auprès de l'industrie (écoles de neige et organismes partenaires) dans un avenir proche. Nous n'avons pas l'intention de modifier le cheminement éducatif pour cette saison, mais soyez assurés que nous vous tiendrons informés à l'avance de tout changement futur résultant des commentaires reçus. Le conseil d'administration a donné au CTE le mandat de travailler sur les points suivants : révision des normes, programmes de niveau débutant, conseils d'enseignement, vidéos éducatives et mise à jour des programmes d'études et des guides de stages, le cas échéant.